

**Feu vert à la fusion de la Fédération des caisses Desjardins du Québec
avec la Caisse centrale Desjardins**

Lévis, le 22 décembre 2016 – Ayant obtenu les approbations réglementaires requises et compte tenu de l'émission aujourd'hui par l'Autorité des marchés financiers d'un certificat de fusion, la Fédération des caisses Desjardins du Québec confirme qu'elle fusionnera avec la Caisse centrale Desjardins, par absorption de celle-ci. Cette fusion prendra effet le 1^{er} janvier 2017.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de plus de 260 milliards de dollars. Il figure parmi les Employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

-30-

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Valérie Lamarre
Relations publiques
514 281-7275 ou 1 866 866-7000, poste 5557275
media@desjardins.com